

# La Rénovation

—  
—  
—  
XI

## Théorie et Pratique

I

Après avoir bien étudié les différentes questions à l'ordre du jour, les principes du droit nouveau, les fameuses libertés modernes par lesquelles les novateurs fin de siècle veulent régénérer la société, après avoir, à la lumière des enseignements du Pape, bien établi et bien compris les erreurs qui naissent de ces nouvelles doctrines pronées par le libéralisme, il convient aux catholiques de se demander quelle est la ligne de conduite à suivre en face de toutes les difficultés que présente l'état social actuel.

Cette ligne de conduite nous a été tracée par Léon XIII et nous la trouvons dans les conclusions de son encyclique sur la constitution chrétienne des Etats. Nos hommes et nos écrivains publics doivent sérieusement étudier les passages suivants. C'est le docteur infailible de l'Eglise qui parle d'autorité, disant :

“ Si donc, dans ces conjonctures difficiles, les catholiques Nous écoutent, comme c'est leur devoir, ils sauront exactement quels sont les devoirs de chacun tant en *théorie* qu'en *pratique*.”

### THÉORIE

“ En théorie d'abord, il est nécessaire de s'en tenir avec une adhésion inébranlable à tout ce que les Pontifes Romains ont enseigné ou enseigneront, et, toutes les fois que les circonstances l'exigeront, d'en faire profession publique. Particulièrement en ce qui touche aux *libertés modernes*, comme on les appelle, chacun doit s'en tenir au jugement du Siège Apostolique et se conformer à ses décisions. Il faut prendre garde de se laisser tromper par la spécieuse honnêteté de ces libertés, et se rappeler de quelles sources elles émanent et par quel esprit elles se propagent et se soutiennent. L'expérience a déjà fait suffisamment connaître les résultats qu'elles ont eus pour la société, et combien les fruits